



Information et Conseil  
Energie Eau Consommation

# Les revêtements de sol

Mise à jour le 21/04/2010

Si vous êtes dans une démarche d'éco-construction ou de rénovation écologique, vous pouvez être amené à vous poser la question du choix de vos revêtements de sol. L'idéal, du point de vue de la santé et de l'environnement, est de conserver les matériaux bruts (s'ils n'ont pas été traités au préalable). Mais si l'usage d'un revêtement est nécessaire, voici quelques informations qui vous aideront à faire votre choix.

## 1. Les différents types de revêtements de sol

Dans le tableau suivant, vous trouverez les principaux types de revêtements ainsi que leur impact environnemental, leur impact sur la qualité de l'air intérieur, leur inertie thermique, importante pour le confort d'été, et leur compatibilité avec un plancher chauffant.

Revêtements		Impact environnemental	Qualité de l'air	Inertie thermique	Plancher chauffant	Remarques
Origine minérale	Pierre naturelle ou reconstituée Céramique Carreau de terre cuite					Ecologique si : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ le produit est d'origine locale</li> <li>■ les liants des pierres reconstituées sont exclusivement minéraux</li> <li>■ les produits employés pour le lissage, le polissage ou le traitement sont écologiques</li> </ul>
	Béton lissé, poli ou traité					
Issus du bois et dérivés	Parquet massif					Ecologique si : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'origine du bois est locale</li> <li>■ les bois exotiques sont labellisés PEFC ou FSC</li> <li>■ les vernis et traitements utilisés sont naturels</li> <li>■ la colle employée pour la fixation est écologique</li> </ul>
	Linoléum					
	Liège					
	Parquet stratifié Parquet multicouches					

Revêtements		Impact environnemental	Qualité de l'air	Inertie thermique	Plancher chauffant	Remarques
Textiles d'origine végétale ou synthétique	Fibre de coco, Sisal Laine de mouton Jonc de mer...					Ecologique si : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ le dossier est d'origine végétale</li> <li>■ le velours du tapis est le plus ras possible (retient les allergènes)</li> <li>■ le produit a été teint avec des produits naturels</li> <li>■ il n'y a pas de traitements chimiques (anti-tâche par ex)</li> </ul>
	Velours en Polyamide Velours en Polypropylène Velours à partir de polyester					
Origine synthétique	Vinyle					Le vinyle n'est pas écologique, le caoutchouc synthétique est recyclé et recyclable. Ces produits sont nuisibles à la qualité de l'air.
	Caoutchouc synthétique					

## 2. Les labels

Pour les revêtements issus du bois, les labels FSC et PEFC garantissent que les matériaux sont issus de forêts gérées durablement.

Il existe également des labels locaux tels que le label BQS, Bois Qualité Savoie, qui atteste de la provenance du bois des forêts de Savoie et de Haute-Savoie.



Le label scandinave « Nordic Swan » concerne les parquets, les linoléums et les moquettes. Il est décerné selon les critères suivants :

- au moins 50% du poids du revêtement de sol est fait de matériaux renouvelables ;
- émissions réduites du revêtement (qualité de l'air intérieur) ;
- durabilité du produit ;
- accessibilité des informations au consommateur.



L'écocertification allemande Ange Bleu porte sur les textiles, les linoléums et les autres revêtements souples. Il est décerné selon les critères suivants :

- émissions réduites du revêtement (qualité de l'air intérieur) ;
- absence de substances toxiques dans la composition du produit ;
- transparence et qualité de l'information fournie au consommateur.

Une fois approuvés, les produits ayant été certifiés font l'objet d'une réévaluation tous les deux ou trois ans afin de refléter les derniers progrès en écotechnologie et en conception de produits.



Le label GUT porte exclusivement sur les moquettes. Il offre des garanties en termes de respect de l'environnement et de protection du consommateur, à chaque étape du cycle de vie de la moquette. La certification GUT assure :

- le contrôle et la réduction des émissions atmosphériques ;
- la réduction de la consommation d'eau, des rejets et de la consommation d'énergie ;
- l'absence d'hydrocarbures néfastes pour la couche d'ozone, de PCP,



formaldéhydes, ou de métaux lourds dans la fabrication des moquettes.  
Enfin, l'écolabel européen concerne les revêtements de sols durs (pierres naturelles et reconstituées, céramiques, carreaux d'argile et de terre...). Il est accordé selon les critères suivants :

- l'origine des matières premières utilisées et la limitation de l'impact sur les habitats et leurs ressources,
- la réduction de la consommation d'énergie,
- la limitation des rejets de substances toxiques ou polluantes dans l'environnement,
- la limitation de l'utilisation de substances dangereuses,
- l'information permettant au consommateur d'utiliser le produit efficacement de façon à en minimiser l'impact environnemental global.



### 3. Quelques conseils

Du point de vue de l'environnement et de la santé :

- privilégier les pierres naturelles, le parquet massif, le linoléum et le liège ;
- éviter les vinyles, caoutchoucs synthétiques et tapis pleins (végétaux ou synthétiques).

L'idéal pour la pose des revêtements, est d'éviter le recours aux colles et de choisir de préférence des fixations mécaniques et des mortiers écologiques.

Concernant leur traitement, il existe des produits écologiques (cires, huiles...) que l'on peut trouver en magasin spécialisé.

En fonction de l'emplacement du revêtement, choisissez un matériau qui possède une inertie élevée (dans le salon par exemple), afin de limiter les surchauffes d'été. Et vérifiez la compatibilité de votre revêtement avec un plancher chauffant.

Sources :

IBGE [www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be)

Acheteur Durable [www.acheteurdurable.com](http://www.acheteurdurable.com)

Réseau éco-consommation [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

Partenaires financiers



Rhône-Alpes Région

haute savoie  
Conseil Général  
partenaire